

Le consentement dans un couple

Cette vidéo est réalisée en 3D.

Jérémy et Ruby sont dans un parc.

Les deux amis sont assis côte à côte sur un banc et discutent ensemble.

Dialogues :

Ruby : Euh Jérémy, je peux te parler de quelque chose ?

Jérémy : Oui, tu sais bien que tu peux tout me dire, je suis ton meilleur ami.

Ruby : Bah des fois c'est pas facile avec Kim, tu sais, mon amoureuse.

Quelques fois, je n'ai pas envie de l'embrasser ou de faire l'amour avec elle.

Jérémy : Tu sais, c'est pas grave, on a pas toujours envie, c'est normal.

Ruby : Oui, mais ça, elle comprend pas.

Elle me dit que je ne l'aime pas assez, mais comme je l'aime, bah je n'ose pas lui dire non.

Jérémy : C'est ton droit de dire non, même quand on est marié.

Tu devrais parler de cela avec elle.

Ça m'est arrivé avec Jeanne, ma petite amie.

Au début, j'avais envie de faire l'amour et d'autre fois, je ne voulais plus.

J'avais peur qu'elle se fâche ou qu'elle ne m'aime plus.

Ruby : Mais alors, qu'est ce que tu as fait ?

Jérémy : Nous en avons parlé et elle ne s'est pas fâchée.

Elle a compris et on s'aime toujours autant.

Ruby : Bah, c'est vrai que si je ne lui dis pas, elle ne peut pas le savoir.

L'écran devient noir, puis on retrouve Jérémy, seul dans un bureau.

Il est debout, face à la caméra.

Jérémy : Pour prendre la main, embrasser ou faire l'amour avec quelqu'un, il faut que les deux personnes soient d'accord.

Si l'un n'est pas d'accord, l'autre doit l'accepter et on a le droit de changer d'avis quand on veut.

Ce n'est pas facile, mais il faut apprendre à dire non pour que l'autre personne comprenne bien.

Si la personne ne respecte pas votre décision, cela s'appelle une agression sexuelle ou un viol.

C'est interdit par la loi et la personne peut aller en prison pour cela.

Si on vous a déjà forcé à faire quelque chose que vous ne vouliez pas, vous devez en parler avec un ou une amie, un éducateur ou une éducatrice, un médecin, un infirmier ou une infirmière, ou bien avec la police.

